

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 47 (1974)

Heft: 8

Artikel: Note sur le contexte des équipements collectifs urbains

Autor: Bassand, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Note sur le contexte des équipements collectifs urbains

Intervention de Michel Bassand à la table ronde de l'assemblée annuelle de la section romande de l'USAL, sur le thème des équipements de quartier et de leur animation, dont Habitation a déjà parlé dans le numéro de juillet.

18

Pour comprendre et expliquer la dynamique et l'animation des divers équipements d'un quartier et d'une ville (la notion d'équipement englobant aussi bien le logement que l'ensemble de ses prolongements: des commerces aux cafés, aux centres sociaux et culturels, etc.), il est indispensable de les situer dans un vaste processus qui est celui de l'urbanisation et de ses facteurs.

Les processus de concentration et de croissance économique et démographique des sociétés industrielles sont relativement anciens et se poursuivent toujours. Cependant, depuis quelques décennies, ils se font selon des modalités nouvelles. En effet, l'application systématique de la science et de la technique dans le processus de production transforme profondément les unités de production, les rapports sociaux et, partant, l'organisation sociale et spatiale du phénomène urbain. H. Lefèbvre avec d'autres qualifie les changements urbains dus à ces facteurs d'implosion – explosion.

La juxtaposition urbaine, du fait des perfectionnements des moyens de communication, n'a plus de sens pour de très nombreuses activités industrielles qui, de plus, sont à l'étroit dans le tissu urbain de la ville industrielle. La rationalisation de la production est dévoreuse d'espace. Ces entreprises émigrent à une périphérie plus ou moins éloignée des agglomérations. Par contre, les entreprises tertiaires et quaternaires, c'est-à-dire les activités directionnelles, se précipitent dans les centres.

En raison de ce double mouvement, le phénomène urbain change totalement. La réalité nouvelle qui se dégage, c'est ce que nous appelons la région urbaine. La spécialisation fonctionnelle du sol et la ségrégation sociale en sont les processus fondamentaux. La région urbaine, de ce fait, apparaît comme un vaste ensemble de communes ou de zones plus ou moins grandes, spécialisées et hiérarchisées: zones industrielles, commerciales, administratives, de résidence, de verdure, de loisirs, agricoles, etc. Le tout est ponctué de grands équipements unifonctionnels: supermarchés, aéroports, équipements culturels,

gares, etc. Ce système est généralement agencé par un ou deux centres qui sont souvent les anciennes cités industrielles et préindustrielles. Ils représentent les rares zones multifonctionnelles de la région urbaine: il y coexiste des activités commerciales, administratives, artisanales, ludiques, résidentielles. Il faut, en outre, préciser que l'aspect de mosaïque de la région urbaine est encore accentué par la ségrégation socio-culturelle qui ne cesse de s'accroître dans les zones résidentielles. On s'en rend compte, la forme prise par la région urbaine exprime en tout point les développements de la division technique et sociale du travail et de la rationalisation érigées en règle dans les sociétés industrielles avancées.

L'émiettement du travail se prolonge par un émiettement de l'espace et du temps et, partant, par l'éclatement de l'homme, qui ne peut dès lors que vivre sur le mode de la séparation avec lui-même.

En d'autres termes, les aliénations produites par le système économique se répercutent dans les autres secteurs de la vie sociale et culturelle. L'homme n'est plus seulement étranger à son travail et aux produits de celui-ci, mais encore à l'environnement de sa vie quotidienne.

A y regarder de plus près, nous constatons que ces aliénations sont loin d'être également réparties dans toutes les couches de la population; elles corroborent souvent les inégalités engendrées par le système économique, quand elles ne les accentuent pas.

Pour être concret, prenons quatre exemples.

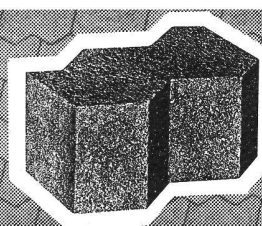
– Le fonctionnement de cette immense mosaïque nécessite une forte mobilité des personnes, des biens et des idées. En d'autres termes, la participation est fonction de la mobilité. Or, les régions urbaines ne donnent pas satisfaction à cet impératif, et il apparaît que l'immobilisme touche beaucoup plus gravement les couches sociales les moins aisées.

– A la région urbaine sont inhérentes les pollutions de toute nature (bruit, eau, air, sol, etc.); elles sont les sous-produits de cette croissance économique pour laquelle on ne sacrifie rien. Or il apparaît que ces

Pavés
Hunziker



simples — économiques — inusables — esthétiques



HUNZIKER

Introduction à la notion de quartier

Intervention de Jacques Amiguet à la table ronde de l'assemblée annuelle de l'USAL 1974, section romande.

21

nuisances ne sont pas également réparties sur le territoire urbain et qu'elles sont subies beaucoup plus durement par les catégories sociales les plus démunies.

– Le logement qui, en milieu urbain, fait problème depuis les débuts de la Révolution industrielle, exprime lui aussi les inégalités du système urbain.

– L'émergence de la région urbaine n'est pas accompagnée d'une institution politique démocratique correspondante, d'où le développement social, économique et culturel qui est entre les mains d'agents privés et/ou publics: Etat, grandes entreprises, grandes communes, associations diverses, etc. Ils gèrent la région en fonction de critères de rationalité, d'efficacité, de consolidation de leur pouvoir et prestige. Sous le couvert de la technicité des problèmes à résoudre, ils instaurent un style politique non démocratique.

Les équipements, qu'ils soient spécifiques au quartier ou à la région urbaine, suivent les mêmes processus de ségrégation sociale, de spécialisation fonctionnelle du sol, de développement inégal et dépendant. Au lieu de contrer les comportements et les attitudes de passivité, d'apathie, d'irresponsabilité, de dépendance que l'organisation du travail a engendrés, ils les prolongent. Ajoutons finalement, que ce soit aux Etats-Unis, en France ou en Suisse, que presque tous les travaux montrent un «dérapage» des intentions qui ont justifié la mise en place de la plupart de ces équipements collectifs. Ainsi, quand ils étaient conçus pour les plus défavorisés, on constate assez rapidement une diversification sociale, menant au rejet des premiers. Quand ces équipements se voulaient ouverts à tous, l'élimination des plus déshérités se fait dès le départ. Comme le dit B. de Jouvenel, dans une société inégalitaire, les actions visant l'établissement d'une égalité formelle d'accès, ne font le plus souvent que redoubler les inégalités.

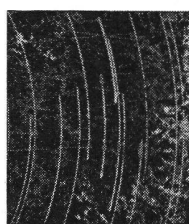
Michel Bassand

La notion même de quartier a-t-elle encore un sens, comment cette notion change-t-elle au cours du temps, à quelles nécessités correspondent les équipements de quartier, en particulier les équipements socio-culturels? C'est ce que je vais essayer d'examiner en m'appuyant sur un cas concret, celui de la ville de Lausanne, et en partant de déclarations d'élus politiques.

Le 4 octobre 1963, la Municipalité, en réponse à une motion de M. Robert Vincent, conseiller communal, fait le point sur les quartiers et leurs équipements, et essaie d'en donner une définition. Elle mentionne d'abord le plan d'extension de 1942, qu'elle décrit comme un plan géométrique seulement, indifférent aux conditions de vie des ensembles qu'il définit:

«Ainsi sont nés, par génération spontanée, des quartiers nouveaux, juxtaposition ici de villas, là des «trois étages sur rez» de la zone périphérique. Ailleurs, entassement de locatifs dans l'ordre non contigu, mal séparés par des jardins étriés et des courettes noyées d'ombre. Des quartiers, construits généralement le long des routes sortant de la ville, ou implantés sur les carrefours, étaient, sans souci de tranquillité ni de sécurité, traversés par les artères de grand passage. Ces quartiers inorganisés, amorphes, étaient sans caractère et sans vie; de véritables cités-dortoirs où l'on alignait et entassait les logements pour faire nombre à tout prix.»

Il est rare d'entendre, de la part d'une municipalité, un tel aveu des conséquences de sa propre politique; si c'est du nombre à tout prix qu'il fallait faire, sans considérations d'ordre social, c'est bien que l'on cherchait à satisfaire en premier lieu les intérêts économiques des industriels en expansion, à la recherche d'abondants réservoirs de main-d'œuvre, et des propriétaires fonciers, bourgeois des villes, cherchant à rentabiliser leurs terrains. Propriétaires, industriels et politiciens (qui étaient souvent réunis dans une même personne), en attirant dans les centres un grand nombre d'habitants, nécessaire à leurs petites affaires, font multiplier par dix la population



**Les parois en briques silico-calcaires vous protègent
du bruit**

SA **HUNZIKER** + CIE

Fabriques de briques silico-calcaires
à Brougg,
Olten et Pfäffikon SZ